

Adresse : Le Collège communal de la commune d'Etterbeek
Service technique - Urbanisme
Maison communale de Etterbeek
avenue d'Auderghem 113
1040 Bruxelles
E-mail : urbanisme@etterbeek.brussels

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Nos références : 25-DC-1446/001 - LM
Au collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Etterbeek

Madame, Monsieur,

Conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29 mars 2018 relatif aux renseignements urbanistiques, **je vous prie de bien vouloir me délivrer¹ les renseignements urbanistiques pour le bien sis** (rue + numéro + boîte + étage ; un bien par demande) :

Adresse : 1040 Etterbeek, Boulevard Louis Schmidt (A9/b/c10) 78
cadastré troisième Division - Section B - Numéro 0322KP0038
et appartenant à (NOM, prénom ou dénomination et n° d'entreprise et adresse) :
Madame *****

Demande urgente² : non

Je joins à la présente :

- A. ~~Si je suis titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien, les renseignements relatifs au titre qui s'attache à ce droit ;~~

ou³

Si je suis une personne mandatée par le titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien, les renseignements relatifs au titre qui s'attache au droit réel, ainsi qu'une copie du mandat.

Les mandataires de justice, les notaires et les avocats sont dispensés de produire la copie du mandat.

¹ Les renseignements urbanistiques sont délivrés dans les trente jours ou, lorsqu'il y a urgence, dans les cinq jours ouvrables de la réception de la demande complète.

² En cas d'urgence, le montant de la redevance pour la délivrance des renseignements peut être doublé. L'urgence est présumée en cas de vente judiciaire (dans tous les autres cas elle doit être dûment motivée).

³ Biffer la mention inutile.

- B. La preuve du paiement de la redevance (**102,50 € - 205,00 €** en urgence pour vente judiciaire), à verser sur le compte bancaire suivant : BE54 0910 0014 2697 avec la mention : « si-ru - 1040 Etterbeek, Boulevard Louis Schmidt (A9/b/c10) 78 » ;
- C. Le cas échéant, le document attestant de l'urgence de la demande (vente judiciaire) ;
- D. Si je suis *titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien ou une personne que ce titulaire mandate pour ce faire, le descriptif sommaire du bien*⁴.

Destination : appartement et cave

Coordonnées du demandeur :

*Nom : Maître **Damien COLLON-WINDELINCKX** et Maître **Antoine LOGÉ**, notaires associés

*Adresse : Boulevard Saint-Michel 70, 1040 Etterbeek

Adresse électronique : louis.maillard@cnotaires.be

Téléphone : 02/738.73.80

FAX : 02/7362573

Qualité : notaire

N° d'entreprise : TVA BE 1010.360.215

**Informations obligatoires pour que la demande soit considérée comme complète.*

J'accepte que les renseignements urbanistiques me soient également adressés par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus : oui - ~~non~~

Date : le 25 novembre 2025

Signature du demandeur



⁴ Le descriptif sommaire est constitué d'une description littérale et d'un ou de plusieurs croquis ou plans, l'ensemble de ces documents devant refléter parfaitement la situation de fait du bien. Il peut se limiter à une description littérale dans le seul cas où celle-ci suffit à comprendre parfaitement la situation de fait du bien. Il peut être accompagné d'un reportage photographique légendé et indiquant les différents endroits de prise de vue. Le descriptif sommaire est daté et signé par son auteur et comprend au moins les éléments suivants :

- l'adresse exacte du bien décrit ainsi que le numéro de la ou des parcelles cadastrales;
- les caractéristiques des façades visibles depuis l'espace public et des toitures;
- la destination ou l'utilisation de chaque construction ou partie de construction lorsque leur destination ou utilisation diffèrent;
- le nombre d'unité de logement incluses dans le bien et leur répartition;
- le nombre d'emplacement de stationnement.

Lorsque le bien visé par le demande est constitué de plusieurs constructions, chaque construction est décrite distinctement.

**DESCRIPTIF SOMMAIRE D'UN BIEN IMMOBILIER A COMPLETER DANS LE CADRE
D'UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT URBANISTIQUE**

CONCERNANT LE BIEN SUIVANT :

ADRESSE : Boulevard Louis Schmidt (A9/b/c10)

NUMERO / BOITE (EVENTUELLE) : 78

IDENTIFIANT(S) PARCELLAIRE(S) : 1040 Etterbeek, troisième Division - Section B - Numéro 0322KP0038

L'appartement dénommé « **appartement type B numéro 9** » au neuvième étage, aile gauche du bloc « Mitoyen » dans le dit immeuble.

Et comprenant :

a/En propriété privative et exclusive :

1er/Les locaux qui le composent, à savoir :

Hall d'entrée, hall, living-room, deux chambres à coucher, numérotées 1 et 2, salle de bains avec water-closet, cuisine avec terrasse en façade postérieure et une terrasse en façade principale.

2er/ La cave n°10

b)En copropriété et indivision forcée :

vingt-trois/mille cinquièmes indivis dans les parties communes y compris le terrain.

Le soussigné déclare annexer à la présente description :

les caractéristiques des façades et toitures, la destination ou l'utilisation du bien ou ses composants, le nombre d'emplacements de stationnement (s'il en existe), le nombre et la répartition des logements (s'il en existe) pour CHAQUE BATIMENT PRESENT SUR LA/LES PARCELLES(S) ;

les croquis ou plans reflétant parfaitement la situation de CHAQUE BIEN PRESENT SUR LA/LES PARCELLES(S) ;

Fait à Etterbeek

Date : le 25 novembre 2025

